

Emploi, politique sociale, santé et consommateurs

Bruxelles, 6 mars 2020

La session du Conseil débutera à **10 heures** et sera présidée par **Vili Beroš**, ministre de la santé de la Croatie.

Les ministres procéderont à un échange de vues public sur les mesures déjà prises dans l'objectif de trouver la meilleure réponse coordonnée eu égard aux conséquences de l'évolution de la situation en ce qui concerne l'épidémie de Covid-19 dans l'UE.

Les ministres seront rejoints par **Hans Kluge**, le directeur régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Europe, **Andrea Ammon**, la directrice du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) et **Guido Rasi**, le directeur exécutif de l'Agence européenne des médicaments (EMA).

La Commission européenne sera représentée par **Stella Kyriakides**, membre de la Commission chargée de la santé et de la sécurité alimentaire, et **Janez Lenarčič**, membre de la Commission chargé de la gestion des crises.

Une **conférence de presse** aura lieu vers **13 heures** (à confirmer) avec le ministre **Beroš** et la commissaire **Kyriakides**.

* * *

[Page consacrée à la session du Conseil "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs"](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo:](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos:](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

SANTÉ

Covid-19 - échange de vues

Les ministres de la santé procéderont à un échange de vues public afin de faire le point sur la situation actuelle en vue de trouver la meilleure approche pour poursuivre la réponse coordonnée face à l'épidémie actuelle de Covid-19 dans l'UE.

Ce débat se tiendra sur la base d'une note d'orientation de la présidence ([document de réflexion](#)), qui contient les questions suivantes:

- Quelle est votre appréciation des mécanismes existants au niveau de l'UE compte tenu des défis posés par la propagation du Covid-19 en Europe? Pourriez-vous proposer des activités supplémentaires qui seraient utiles pour améliorer encore la communication et le partage d'informations?
- Compte tenu du rythme actuel de propagation du Covid-19 dans l'UE, comment évalueriez-vous l'efficacité des mesures actuellement en place dans votre pays? Prévoyez-vous de moins axer vos efforts sur les mesures de prévention et de préparation afin de vous concentrer sur le traitement si la situation épidémiologique se détériore?
- Estimeriez-vous que les mesures mises en place par la Commission offrent une assistance suffisante aux États membres si, malgré ces mesures, le Covid-19 continue à se propager? Pourriez-vous proposer des activités supplémentaires qui seraient utiles pour aider votre pays dans une telle situation?

L'échange de vues s'inscrira dans le contexte d'une situation qui a largement évolué. Lors de la précédente réunion extraordinaire des ministres de la santé qui s'est tenue le 13 février, le nombre total de cas de Covid-19 dans l'UE était d'environ 40. Actuellement, on en compte plus de 3500 dans toute l'Union. Cette forte augmentation est révélatrice du fait que la majorité des infections interviennent à la suite d'une transmission du virus au niveau local dans l'Union et qu'il ne s'agit pas de cas importés.

Les premiers cas de Covid-19 ont été signalés en Chine à la fin du mois de décembre 2019. Le 28 janvier 2020, la présidence croate du Conseil a décidé d'activer le dispositif intégré de l'UE pour une réaction au niveau politique dans les situations de crise (IPCR) en mode "partage de l'information"². Cela a donné lieu à la production de rapports d'analyse et de situation par la Commission et le Service européen pour l'action extérieure, ainsi qu'au partage d'informations par l'intermédiaire d'une plateforme web spécifique. Le 2 mars 2020, la présidence a décidé de modifier le dispositif IPCR pour le faire passer en mode "activation totale"³. Cela permet à la présidence d'organiser des tables rondes au cours desquelles les participants (la Commission européenne, le SEAE, le cabinet du président du Conseil européen, les États membres touchés, des pays tiers, des agences de l'UE, des organisations internationales) préparent, élaborent et mettent à jour des propositions d'actions que le Conseil examine et sur lesquelles il statue.

Le 7 février 2020, la présidence a convoqué une vidéoconférence de haut niveau au cours de laquelle les États membres, ainsi que des représentants de la Commission européenne et du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), ont pu faire un point de la situation et débattre de questions importantes du point de vue de la santé publique concernant l'épidémie de Covid-19. Ils ont également échangé des informations sur les mesures et les activités entreprises et partagé leurs expériences en ce qui concerne l'activation des systèmes nationaux de traitement des urgences de santé publique.

Le 13 février, la présidence croate a convoqué les ministres de la santé en réunion extraordinaire du Conseil afin de faire le point sur les conséquences de l'épidémie de Covid-19. Les ministres ont discuté des mesures et des actions entreprises, ainsi que des moyens de renforcer leur coopération dans le domaine de la santé publique. Ils ont également adopté des conclusions⁴ invitant instamment les États membres à prendre les mesures nécessaires pour fournir des informations et des orientations aux personnes présentant un risque accru de porter le virus qui cause le Covid-19, à renforcer la coopération et à échanger en permanence des informations sur l'évolution du virus sur leur territoire. La Commission a été invitée à soutenir la coopération entre les États membres, à examiner les moyens de faciliter l'accès des États membres aux équipements de protection individuelle et à évaluer les conséquences de menaces sanitaires mondiales pour la disponibilité de médicaments au sein de l'UE.

² [Communiqué de presse de la présidence croate, 28 janvier 2020](#)

³ [Communiqué de presse du Conseil, 2 mars 2020](#)

⁴ [Conclusions du Conseil sur le Covid-19, 13 février 2020](#)